

TROIS BOURSES DOCTORALE 2017-2021

Le **Centre de théorie politique** de l'Université libre de Bruxelles offre, du **1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2021**, trois bourses de doctorat dans le cadre du projet de recherche « Pourquoi Lefort compte ».

Un résumé du projet se trouve ci-dessous. Le descriptif complet du projet peut être obtenu sur demande auprès de la secrétaire du Centre de théorie politique, Béatrice Vandenaebelle (bvdabeel@ulb.ac.be). Si nécessaire, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la porte-parole du projet, Justine Lacroix (jlacroix@ulb.ac.be).

Les candidats doivent être titulaires d'un master en science politique ou en philosophie (ou diplômes apparentés) à la date de début du contrat. Ils doivent faire parvenir avant **le 1^{er} juin 2017** au secrétariat du Centre de théorie politique (bvdabeel@ulb.ac.be) un curriculum complet (y compris les relevés de notes) et un projet de recherche doctoral de trois pages maximum. Ce projet de thèse doit impérativement s'inscrire dans au moins un des axes du projet de recherche « Pourquoi Lefort compte ».

Les candidats retenus disposeront d'une bourse de 4 ans d'environ 1700 euros net / mois, d'un bureau partagé à l'ULB, d'un ordinateur et d'un budget pour leurs voyages et achats de livres. Ils doivent s'engager à résider à Bruxelles pour participer aux activités du Centre de théorie politique et devront assurer une charge d'enseignement (un séminaire de 24h/ an).

*

Pourquoi Lefort « compte »

Projet de recherche 2016-2021

Claude Lefort (1924-2010) peut être considéré comme un des principaux penseurs politiques de la fin du XX^e siècle. Cependant, la littérature secondaire à son sujet demeure curieusement mince, notamment dans le monde non francophone. En dehors de quelques cercles, qui ont conscience du rôle « matriciel » de son œuvre, son triple apport à l'histoire des idées contemporaines, à la théorie de la démocratie et à la compréhension des enjeux actuels reste sous-estimé, voire ignoré. L'objectif de ce projet de recherche, qui combine histoire conceptuelle et théorie normative, est de pallier cette lacune. Ce projet n'a pas pour but de se livrer à une exégèse des écrits de Lefort ni de réaliser une biographie intellectuelle de ce dernier. Il s'agit plutôt de traiter l'œuvre de Lefort comme une « clé d'entrée » pour atteindre quatre objectifs.

Rendre compte de la complexité de l'histoire intellectuelle récente de la France

Deux dimensions se présentent ici. D'une part, l'apport conceptuel et historique de la pensée de Lefort a nourri un courant de pensée porté par l'exigence d'une démocratie dite « intégrale » ou « radicale », irréductible aux critiques libérales ou conservatrices du socialisme. D'autre part, la lecture proposée par Lefort lui-même d'un certain nombre d'auteurs du XIX^e siècle permet une nouvelle compréhension de la pensée politique française dans son rapport à la Révolution.

□ **Dessiner une forme de républicanisme soucieux d'une mise en forme du social**

L'œuvre de Lefort, qui refuse de penser le lien de l'individuel et du social sur le mode d'une dichotomie et reste fidèle à l'idée machiavélique de la positivité politique du conflit social, pourrait ouvrir la voie à une forme de républicanisme qui évite le rabattement du politique sur l'Etat-nation sans dénier pour autant le poids du social.

□ **Penser l'articulation entre droits de l'homme et politique dans le monde contemporain.**

L'objet de ce volet de la recherche est de mettre à l'épreuve la capacité des réflexions de Lefort à fournir une pensée de la démocratie et des droits qui ne participe ni de l'utopie d'une auto-création du peuple dans son pouvoir constituant ni d'un libéralisme du marché dissociant les droits de l'autonomie politique.

□ **Evaluer la pertinence du concept de totalitarisme pour analyser les enjeux actuels**

Si la notion de totalitarisme reste aujourd'hui une arme rhétorique dans le débat public, que ce soit pour affirmer l'irréversibilité des acquis du libéralisme ou pour dénoncer la montée du terrorisme religieux, elle n'est pourtant plus guère interrogée par la théorie politique. Quelle est la pertinence des analyses élaborées par Lefort dans les années 1970 face au phénomène nazi puis soviétique pour appréhender les enjeux contemporains ?

*